

INTERVIEW

UN NOUVEAU TOI(T)

CHLOÉ BOUTON,
CHEFFE DE SERVICE UN NOUVEAU TOI(T) 77,
ASSOCIATION AURORE

1 | Pouvez-vous nous présenter Un nouveau toi(t) en quelques mots ?

Un Nouveau Toi(t) 77 est un dispositif d'hébergement porté par l'Association Aurore. Issu d'un Appel à Manifestation d'Intérêt remporté en 2020, il a ouvert en mai 2021. D'abord expérimental, il a été pérennisé en janvier 2026 au regard de la pertinence de son action auprès des publics les plus marginalisés.

Le dispositif accompagne des personnes en situation de grande marginalité et «expérimente des approches d'accompagnement et d'hébergement innovantes pour répondre aux besoins de personnes pour lesquelles les dispositifs existants, notamment les structures d'hébergement, ne correspondent pas ou plus aux attentes» (source : Accompagner les personnes en situation de grande marginalité – Bilan et enseignements de 4 années d'expérimentation, DIHAL).

Nous accompagnons aujourd'hui 25 personnes, logées en appartements diffus sur la commune de Chelles (77500), dans une démarche centrée sur la stabilisation, la santé, la réduction des risques et la reconstruction progressive des droits et du lien social.

2 | Quel constat ou quelle problématique a motivé la création de ce dispositif ?

Le dispositif répond à un besoin clairement identifié : celui des personnes en grande marginalité, souvent exclues des dispositifs classiques d'hébergement en raison de leurs consommations, de troubles psychiques non stabilisés ou d'un rapport distendu aux institutions. Beaucoup vivent depuis des années en errance, avec une santé très dégradée et une perte totale de droits. Un Nouveau Toi(t) 77 a été conçu pour offrir une réponse adaptée à ces parcours « hors cadre ».

3 | À quels publics s'adresse-t-il en priorité ?

Nous accueillons des personnes majeures, isolées, en situation d'errance, cumulant plusieurs problématiques les empêchant d'accéder à des dispositifs d'hébergement classiques. Le dispositif s'adresse aux personnes qui ne trouvent pas leur place dans les structures traditionnelles et nécessitent un accompagnement individualisé et flexible.

4 | Comment fonctionne concrètement Un nouveau toi(t) ? Quels sont les principaux besoins repérés chez les personnes accompagnées ?

L'accompagnement repose sur une présence régulière et des visites à domicile permettant d'agir sur plusieurs dimensions essentielles : habiter, santé, droits et lien social. L'enjeu premier est de sécuriser l'occupation de l'hébergement et d'aider les personnes à réinvestir un espace de vie, à retrouver des repères et à structurer leur quotidien.

Les besoins les plus fréquents concernent :

- la santé mentale et somatique, avec un accès aux soins souvent interrompu,
- les problématiques addictives, très présentes au sein du dispositif,
- la reconstitution des droits et des documents administratifs, indispensable pour accéder aux soins et aux prestations,
- la restauration du lien social, souvent fragilisé par des années d'errance.

Notre intervention s'inscrit dans le respect de la temporalité de chacun, en privilégiant la réduction des risques, la continuité du lien et la construction d'une relation de confiance.

5 | Avez-vous un exemple de situation qui illustre particulièrement l'apport de Un nouveau toi(t) ?

Présent sur le dispositif depuis 2023, Monsieur N souffre d'un trouble psychiatrique stabilisé par un traitement, mais fragilisé par une consommation chronique d'alcool entraînant chutes, passages répétés aux urgences et désorganisation du quotidien. La construction du lien s'est faite dans des espaces non conventionnels, notamment lors des accompagnements aux urgences, devenus progressivement des temps privilégiés d'échange et de confiance.

Cette relation a permis d'engager une coordination médico-sociale étroite avec son psychiatre et les professionnels de santé. La mise en place d'un passage infirmier trois fois par jour a constitué un tournant, sécurisant la prise du traitement et structurant ses journées. L'équipe a ajusté sa posture éducative en tenant compte des manifestations de sa pathologie, notamment l'aboulie, pour travailler l'hygiène, l'entretien du logement et la structuration du quotidien.

Une approche de réduction des risques a permis une diminution notable de la consommation d'alcool et un espacement des hospitalisations. Parallèlement, un travail d'orientation a été mené, en lien avec les structures susceptibles de l'accueillir, afin d'identifier un environnement plus adapté à ses besoins. Après plusieurs démarches, visites et échanges avec les équipes d'admission, Monsieur N a obtenu une réponse favorable et est désormais orienté vers un établissement correspondant pleinement à sa pathologie.

Cette situation montre combien il est essentiel d'accompagner les personnes en « faisant avec » elles, en tenant compte de leurs difficultés psychiques, somatiques, sociales ou addictives, et en respectant leur propre temporalité. C'est en ajustant nos pratiques à leurs capacités du moment et en avançant à leur rythme que l'on peut soutenir des évolutions réelles et permettre des transitions adaptées.

Un message pour la fin ?

Nos publics restent trop souvent freinés par la stigmatisation liée à leurs troubles, leurs consommations ou leurs parcours d'errance. Cela complique fortement les orientations, car beaucoup de structures hésitent encore à accueillir des personnes perçues comme « trop complexes ». Notre rôle est alors de maintenir le lien, de défendre leurs besoins et de créer les conditions pour que des portes s'ouvrent à nouveau. Chaque orientation réussie montre qu'avec du temps et des pratiques adaptées, ces personnes peuvent retrouver une place dans les dispositifs de droit commun.